



LA FEUILLE DU



TOUCH

Bulletin Bimestriel de T.A.E. (Tournefeuille Avenir et Environnement)

Avril 1997

A nous de choisir

Notre vie quotidienne n'est pas faite de fatalités, mais de choix qui nous appartiennent. Il en est ainsi en particulier de tout ce qui concerne notre environnement et notre cadre de vie.

Nos pouvons préférer le confort douillet de la voiture à l'effort salubre du vélo ou de la marche à pieds pour tous nos petits trajets.

Nos pouvons préférer l'esthétique d'un éclairage tous azimuts à un éclairage plus ciblé, donc plus efficace, mais qui serait mieux adapté à notre environnement nocturne.

Nos pouvons préférer la facilité de tout jeter pêle-mêle dans une seule grande poubelle sans se soucier si tout cela se transforme en fumée polluante (pourvu que ce soit loin de chez nous), à l'effort individuel du tri sélectif et du compostage afin de mieux recycler et donc moins jeter.

Enfin nous pouvons laisser faire élus et technocrates ou choisir nous mêmes l'alternative qui contribuera à faire de Tournefeuille une ville où il fait bon vivre !

Nos pouvons préférer la puissance destructrice des insecticides et désherbants chimiques aux traitements plus naturels tendant à rééquilibrer des espèces dans nos jardins.

Francesco Sperandio
Président de TAE

Sommaire

Transports collectifs et qualité de l'air

Pour un meilleur éclairage public

Rocade Arc en ciel, ça roule , mais ça coupe

Arrêtez de brûler mes ordures

Vélo à Tournefeuille

La coccinelle, un "insecticide naturel"

Composteurs individuels

Transports collectifs et qualité de l'air

Autrefois Tournefeuille était reliée à la capitale de Midi-Pyrénées par le train. La gare était en rase campagne (un oeil averti la retrouverait près de l'école du moulin à vent). Au fil des ans notre commune est devenue la proche banlieue de Toulouse. Le transport routier a remplacé le rail. Le transport individuel par voiture a été privilégié au transport collectif (rail ou route). Aujourd'hui 50 liaisons entre le centre de Tournefeuille et Toulouse, dont 28 depuis la gendarmerie permettent de transporter au plus 3500 voyageurs. A titre de comparaison Paris est relié à Toulouse par 49 vols quotidiens avec une capacité d'au moins 7500 passagers. Une voiture, qui transporte généralement une personne seule, émet dans l'atmosphère des gaz et des particules, que nous respirons, en proportions beaucoup plus importante qu'un autobus. Ces gaz participent activement à la pollution de l'air urbain et des campagnes environnantes. Protéger notre environnement quotidien passe par la qualité de l'air que nous respirons. Il est nécessaire et même indispensable d'avoir une politique des transports plus axée sur

les transports en commun, et les transports alternatifs (co-voiturage-partage d'un même véhicule à plusieurs, vélo, patins à roulettes, marche) avec des équipements adaptés. Par exemple le réseau cyclable de la commune ne doit pas seulement être de loisirs (vers la Ramée), mais aussi se raccorder aux réseaux existants des communes voisines. L'article sur le diffuseur de la rocade Arc en Ciel montre la difficulté de prendre en compte le vélo dans les aménagements. Le réseau de bus doit être renforcé non seulement en direction de Toulouse mais doit aussi assurer des liaisons avec les communes voisines.

TAE, Bulletin d'adhésion 1997

Nom.....Prénom.....
Adresse
Téléphone
Retourner à TAE, 17 rue M. Fonvielle, 31170 Tournefeuille
Adhésion : Individuelle 100 F, Couple 150 F, Etudiant 50F

Pour un meilleur éclairage public

L'éclairage public est l'un des domaines où protection de l'environnement, amélioration du cadre de vie et réduction des dépenses communales font bon ménage. Il est possible d'avoir une solution technique pour protéger l'environnement et dépenser moins. Une économie de plus de 500 000 F par an sur Tournefeuille est possible.

Protéger l'environnement

Il s'agit avant tout de réduire la pollution lumineuse. En effet celle-ci est nuisible à la végétation qui vit selon un cycle jour-nuit. Elle est nuisible à la faune aussi bien diurne que nocturne par perte de référence temporelle. Cette lumière indésirable est aussi nuisible à l'observation de la voûte céleste en rendant invisibles les étoiles, et les

comètes. Nul ne peut nier l'importance culturelle du ciel nocturne sur l'histoire de l'humanité. Des étoiles, les enfants en rêvent, les lecteurs d'horoscope vivent à leur rythme, et elles sont à la base même des études astronomiques aussi bien amateurs, que professionnelles.

Améliorer le cadre de vie

C'est tout simplement améliorer la qualité de l'éclairage public. Ceci n'est absolument pas corrélé à la quantité, mais uniquement à la qualité, l'implantation et l'utilisation judicieuse de l'éclairage

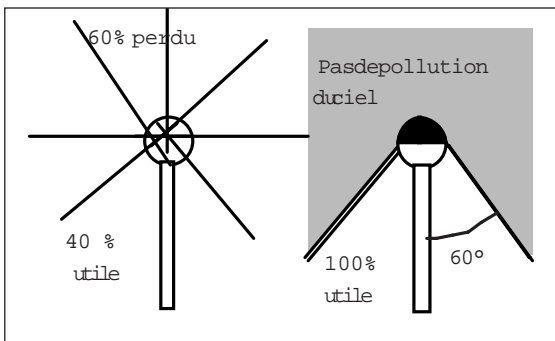
Moins de dépenses...où est la ruse?

L'utilisation de matériels plus économiques, et plus performants; en privilégiant l'utile, et en évitant d'éclairer l'inutile (le ciel), permet une réduction substantielle de la facture d'électricité. Cette action permet de bénéficier d'aide à la maîtrise des dépenses énergétiques. En outre il ne faut pas oublier la réduction

de la production d'électricité (nucléaire, thermique...).

3 principes , 4 propositions

Toutes ces fonctions peuvent être respectées à leur juste niveau en suivant les principes et propositions suivants. L'angle de défilement doit être correct. En effet l'angle sous lequel on aperçoit directement la source lumineuse sous le capot réflecteur ne doit pas excéder 60°. Il est indispensable d'utiliser des lampes au sodium basse pression. A éclairage égal, pour une lampe au mercure traditionnelle qui consomme 200 W une lampe au sodium haute



Les grandes fonctions de la lumière

- Sécurité** : pour permettre l'accès à un lieu sans danger.
- Balisage** : aide à l'orientation nocturne.
- Surveillance** : prévenir les agressions.
- Valorisation** : mise en valeur architecturale.
- Promotion visuelle** : attraction commerciale.
- Spectacle** : animations événementielles.

Rocade Arc en Ciel, ça roule mais ça coupe

Oui, ça roule sur la rocade Arc en Ciel, en toute sécurité pour les voitures. Pour les cyclistes et les piétons, il n'en est pas de même.

A l'entrée de Tournefeuille au niveau de l'échangeur entre la route départementale RD 632 et la rocade Arc en ciel aucune solution cyclable présentant un minimum de risques n'a été trouvée.

Une passerelle n'est pas envisageable financièrement selon les collectivités locales concernées. Les cyclistes deviennent donc des piétons qui poussent leurs vélos.

Constat est fait que le conseil général n'a pas rendu dans le même état de sécurité le RD 632 avant, et après la

construction de cette rocade.

Cette solution est peut être la moins mauvaise. Mais que de réflexions et d'énergie pour en arriver là.

Bien piètre résultat pour une politique de développement des pistes cyclables et pour la promotion du vélo comme moyen de transport.

Le lien d'une piste cyclable

La décision de faire cet échangeur a bloqué toute solution dès le départ. Aucune des solutions proposées par

TAE et le comité de pilotage n'était en fait envisageable. Tournefeuille se trouve une nouvelle fois coupée en deux.

Pour tous ceux qui se trouvent du mauvais coté de cette saignée routière et qui veulent se rendre au centre ville, une vraie solution cyclable doit être mise en place.

Une piste cyclable reliant ce quartier Est de Tournefeuille au centre ville en passant sous la rocade le long des bords du Touch et ceux du lac du Vieux pigeonnier, doit être réalisée le plus rapidement possible.

De même pourquoi ne pas faire passer la navette communale dans ce quartier ?

Les habitants de cette corne de Tournefeuille en pleine expansion démographique doivent pouvoir se sentir Tournefeuillais à part entière.

pression consomme 100 W tandis qu'une lampe au sodium basse pression seulement 75 W. Enfin l'implantation doit être réfléchi. Il faut par exemple éviter les recouvrements trop grands entre 2 lampadaires et éviter d'éclairer les arbres, qui ont besoin de nuit comme nous.

Les propositions de TAE sont très simples. Il suffit de :

- Eteindre les illuminations une fois la nuit avancée, sauf dans les zones de sécurité.
- Exiger des lotisseurs des équipements économiques à l'usage, et non polluants.
- Installer des détecteurs de présence pour allumer ce qu'il faut, où il faut, quand il le faut.
- Lors de la maintenance, ajouter des réflecteurs adaptés et utiliser des lampes au sodium basse pression.

Et l'addition, dans tout cela!

L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) montre qu'une commune consacre environ 1 à 2% de son budget en éclairage public (environ 1 à 2 Million de F pour Tournefeuille), et une réduction de 30% est un objectif atteignable sans difficulté. ceci fait un gain d'environ 500 000 F par an pour Tournefeuille. On peut en faire des choses...!

Arrête de brûler mes ordures

La voie du tout incinération est une aberration peut-on lire dans Que Choisir du mois d'avril, qui rapporte le contenu d'un rapport du député Guellec (UDF).

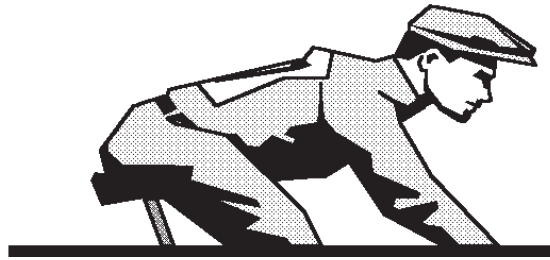
Celui-ci s'en prend aux plans départementaux d'élimination des déchets ménagers en rappelant que dans notre poubelle on trouve 40% d'emballages à recycler et presque autant à composer.

Il dit également que la capacité des incinérateurs est démesurée et ne favorise pas la réduction des déchets à la base et le recyclage. Le même député a opté dans son fief de Bretagne pour une redevance dont le principe est "pollueurs-payeurs" et note que le volume des ordures ménagères a baissé de 25% malgré un dispositif de récupération du papier/carton non encore approprié.

Vélo à Tournefeuille

C'est avec grand plaisir que nous voyons fleurir ici et là à Tournefeuille des bandes vertes et des pistes cyclables. La mairie montre ainsi son intention de favoriser les déplacements en vélo dans la commune. Ces aménagements vont dans le sens du projet de TAE. En effet nous avons toujours défendu l'idée de créer un véritable réseau cyclable, qui permettrait de relier tous les quartiers de

Tournefeuille et de développer un transport pratique, économique et non polluant. Du chemin reste encore à faire à Tournefeuille, et TAE est prêt, et l'a déjà prouvé, à participer à toute action ou projet oeuvrant en faveur de l'utilisation du vélo (cf. encadré) pour tous et partout dans la commune (et inter-communes évidemment) en toute sécurité.



TAE demande dès à présent :

Une voie cyclable et piétonne longeant le Touch est indispensable afin de désenclaver le quartier "rue Montagné". En effet la réalisation de cette voie rapprocherait ces Tournefeuillais, surtout les enfants, du centre de la commune en leur fournissant un accès sûr vers les écoles, la bibliothèque et les commerces. D'une pierre deux coups: le nouvel et dangereux échangeur de la rocade Arc en ciel ne serait plus un passage obligé pour les piétons et cyclistes. Nous encourageons la Mairie, qui a déjà entrepris des travaux près du lac du Pigeonnier, à accélérer son ouvrage.

Une piste cyclable qui relierait le collège Léonard de Vinci à Pahin aux quartiers du "bas" doit être réalisée. Cette piste permettra aux enfants de se rendre en toute sécurité et de façon autonome au collège. Nous demandons à la mairie que les travaux de busage du fossé du chemin de Panegans reprennent rapidement afin que ce projet aboutisse enfin.

TAE déplore depuis le début l'installation du rond point de la gendarmerie et du "haricot" du bas de la rue de Gascogne. Ils rendent délicate voire dangereuse la traversée du Boulevard Vincent Auriol pour les piétons et cyclistes, aux heures de grand trafic automobile. Ces deux ronds points, nous l'avons déjà dit, rompent la continuité du réseau cyclable tel que nous l'envisageons. Face à cette réalité peu de solution s'impose. Cependant deux propositions de ré-aménagement du "haricot" seront communiquées à la mairie, afin de faciliter à la fois la traversée en voiture, à pied et en vélo du Boulevard.

TAE souhaite contribuer au projet de ré-aménagement du boulevard Vincent Auriol pour que soient pris en compte les besoins des cyclistes et piétons. L'expérience a prouvé qu'il valait mieux être au départ d'un projet plutôt qu'à son terme.

TAE insiste pour que des travaux d'abaissement des bordures de trottoir soient réalisés chaque fois qu'une bande cyclable monte ou descend sur un trottoir. Ceci doit faciliter les accès en assurant la continuité des tronçons de pistes ou voies cyclables. Il est regrettable de constater que les derniers aménagements réalisés par la mairie ne tiennent pas compte de ce point.

La coccinelle, un "insecticide naturel"

Devant le succès rencontré l'an passé lors de notre sensibilisation à l'utilisation des coccinelles comme insecticide naturel, nous vous proposons, cette année, d'aller plus loin en vous donnant toutes les informations nécessaires pour pouvoir les obtenir.

Petit retour en arrière !

Notre objectif est de proposer une des possibilités de réduire l'utilisation de produits chimiques souvent négatifs pour notre environnement. Nous sommes souvent confrontés aux populations ravageurs de végétaux, que se soit dans un jardin ou sur un balcon. Le remède le plus souvent utilisé pour chasser ces pucerons indésirables se résume par l'utilisation d'insecticide chimique et donc un risque de pollution, de dégradation de l'environnement et de perturbations des équilibres biologiques.



La dévastatrice de pucerons !

Affamée, la coccinelle attrape le 1er puceron rencontré afin de se nourrir des parties tendres et sucrées de sa proie. Une larve au quatrième stade consomme 80 à 150 pucerons par jour, une coccinelle adulte entre 50 et 100. Les proies favorites des coccinelles sont les pucerons verts et noirs. Mais elles peuvent dévorer d'autres insectes comme les chenilles, des cochenilles ou même du nectar et des débris de végétaux. **Impressionnant !**

L'an dernier nous vous avons offert des boîtes de larves de coccinelles sur notre stand du marché de Tournefeuille. Parallèlement nous avons suivi un protocole de test d'envois par la poste de boîtes dans des courriers classiques. Et ça marche. Si cette petite aventure ludique, pédagogique et utile vous a séduit, vous pouvez contacter directement la société BIOTOP (Route de Biot - D4 - 06560 - VAL-BONNE - Tel 04.93.12.17.89, Fax 04.93.12.14.06), en précisant que vous avez eu l'information par l'association TAE. Pour un particulier, le prix est 120 francs TTC franco de port pour deux boîtes de 60 larves. Pour un membre d'une association (TAE par exemple !) ou un établissement scolaire vous pouvez bénéficier de boîtes spéciales découvertes de 20 larves au prix de 19 francs TTC à partir d'une quantité de 50 boîtes.

Composteurs individuels

Tournefeuille a été choisi par le SIVOM comme ville pilote pour les composteurs individuels. La nouvelle équipe du SIVOM est plus attentive aux demandes des associations. T.A.E l'a déjà expliqué à plusieurs reprises dans ce journal : un composteur ne coûte pas cher et se rentabilise très vite. En diminuant les déchets d'une famille de 4 personnes de 600kg par an, la Mairie réduit ses frais de transport et de traitement des déchets de 300 F tous les ans et par famille.

La distribution

Le 14 décembre était le jour. Monsieur le Maire et le SIVOM avaient invité tous ceux qui s'étaient inscrits sur les listes du SIVOM et avaient envoyé leur chèque de 100 F de participation au prix d'achat du composteur. Il y avait donc plus de 100 amis du jardin et de l'environnement dans la salle au foyer Panouse, écoutant les discours de Monsieur le Maire et du représentant du SIVOM. Ensuite, Jaques Guilbaut, conseiller-adjoint de l'environnement, expliqua le montage des composteurs en kit et les quelques règles de base du "compostant" averti.

De nombreuses questions ont montré l'intérêt de tous pour le compostage.

Comme Noël n'était pas loin, nous sommes ensuite passés à la distribution des jeux de construction qui s'appelaient Perstorp, Graf et 'bois', avec notice de montage, bio-seaux, bâton pour aérer etc. Une fois le tout chargé dans les voitures, les choses sérieuses pouvaient commencer : un apéritif de clôture offert par la mairie.

Une expérimentation pilote

L'ADEME qui a contribué à l'achat des composteurs exigeait que le test pilote soit suivi et les résultats documentés et exploités. T.A.E. s'était porté volontaire pour le suivi des utilisateurs après 3 mois. Nous avons établi un questionnaire qui a ensuite servi à contacter et si nécessaire à aller voir les "cobayes".

Autant le dire tout de suite: nos attentes ont été largement dépassées: Les composteurs tournent tous à fond, avec un fort taux de remplissage, en moyenne deux seaux et demi par semaine de déchets ménagers, 10 kg qui ne vont plus dans la poubelle.

Deux remarques nous sont parvenues :

les nuées de moucheron (drosophila melanogaster) qui habitent le composteur et sortent quand on ouvre le couvercle. C'est un signe, que l'usine "bio" s'est mise en route. Nous sommes en train de tester un produit qui les chasse sans nuire à la qualité du compost. Quelques personnes constatent une légère odeur de décomposition, mais il faut être très près avec le couvercle ouvert; on ne peut pas le considérer comme une vraie nuisance. Mais les températures sont encore basses, il va falloir attendre l'été toulousain pour tirer les conclusions définitives.

Et la suite...

La période de test est prévue pendant 6 mois. Si les usagers restent aussi fidèles et consciencieux qu'aujourd'hui, il n'y a pas de doute, le résultat sera convaincant. Le rôle de T.A.E. sera de continuer à se battre pour une généralisation à toute la commune dans ses parties pavillonnaires.

Nous souhaitons tous que notre commune dépense moins pour le transport de déchets. L'usine d'incinération pourra ainsi être plus petite, car il y aura moins de déchets à brûler. Les déchets compostés ne polluent pas. Continuons à protéger notre environnement en évitant la production des déchets à la source.